

Mouvement de grève reconductible des femmes de chambre de l'hôtel B&B Joliette

Depuis ce matin du 28 juin les femmes de chambres, salariées de PROPEO, entreprise sous-traitant le nettoyage de l'Hôtel B&B Joliette, sont en grève reconductible.

Suite à un premier mouvement de grève du 10 au 19 juin, le sous-traitant joue la carte de la répression en mutant les personnels sur d'autres sites ou en les empêchant directement de travailler comme ce jour. Les salariées qui se sont syndiquées depuis à la CNT Solidarité Ouvrière ont décidé de reprendre leur action.

PROPEO et la chaîne B&B doivent cesser des pratiques d'un autre âge !

Comme c'est souvent le cas dans la sous-traitance hôtelière, les patrons n'ont pas attendu El Khomri pour casser les droits des travailleurs-euses et pratiquer le dumping social. Encore une fois, nous dénonçons des pratiques illégales : paiement à la tâche, c'est à dire à la chambre; « oublis » systématiques des heures supplémentaires ; organisation des jours de repos ne respectant pas la législation ; interdiction de la pause réglementaire et absence de locaux pour les personnels ; état déplorable des tenues de travail...

B&B – PROPEO : pour l'Euro, lâchez vos Euros !

Depuis le début de l'euro de football, nous constatons que le prix des chambres a considérablement augmenté (parfois du double au triple les soirs de match!). Inutile de préciser que les salaires restent, eux au plus bas. Pendant que le donneur d'ordre, la chaîne B&B (groupe PAI Partners) et la société sous-traitante PROPEO s'en mettent plein les poches, le temps de travail augmente et les travailleuses restent pauvres, mal payées, sous-traitées !

L'exploitation et le mépris ça suffit ! Seule la lutte paie !

Un piquet de grève aura lieu chaque matin à partir de 08h45 devant l'hôtel (52 Rue de Forbin – à coté de la poste Joliette)

Les salariées revendiquent :

- Paiement à l'heure et non plus à la tâche, installation d'une pointeuse
- Diminution de la cadence de travail
- Deux jours de repos consécutifs avec roulement pour le week-end
- Prime d'habillage et de déshabillage
- Prime de panier
- Respect des temps de pause légaux et mise à disposition d'un local pour les personnels
- Valorisation des contrats temps partiels à 130 heures
- Amélioration des tenues de travail et indemnités d'entretien
- Obtention du 13ème mois



CNT Solidarité Ouvrière 13

12 rue de l'Évêché 13002 Marseille

Contact mail : contact13@cnt-so.org

Site : <http://www.cnt-so.org/13>

FB : www.facebook.com/cnt.so13/

Tel : 06.47.39.72.00 - 04.91.35.06.56